



51 DURMENACH

D'azur au couteau de chasse d'argent, au manche de gueules garni et clouté d'or, posé en pal.

Durmenach possédait ces armoiries dès la fin du XVII^e siècle. Durmenach dont le nom apparaît en 1187 sous la forme « Terminachum » a appartenu au comté de Ferrette jusqu'au traité de Westphalie. L'église est dédiée à saint Georges.

SOURCE : *Arm. gén.*, p. 387, n° 124, où le meuble héraldique était accompagné des lettres T et M.